



Administration des Douanes
et Impôts Indirects
Direction régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima
Direction Provinciale d'Al Hoceima
Bureau d'Al Hoceima

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

N° 5012025000005

L'Ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects au Bureau d'Al Hoceima porte à la connaissance du public que son service procédera le **15/07/2025** à la vente aux enchères publiques des lots de moyens de transport pour Ferraille suivant les listes ci-jointes.

La vente aura lieu au magasin des douanes sis à **TALA YOUSSEF** à **partir de 10h00**.

CONDITIONS DE LA VENTE

- Les enchérisseurs doivent déposer avant lancement de la vente au nom de monsieur le receveur des douanes à Al-Hoceima une caution bancaire d'une somme de **11 800,00dh**.
- Les enchérisseurs doivent présenter le jour de la vente une attestation fiscale justifiant leur régularité vis-à-vis du fisc (quitus).
- Les enchérisseurs doivent présenter le jour de la vente une copie du registre de commerce prouvant l'exercice du métier de ferrailleur.
- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente par les enchérisseurs et sont reprises oralement et à haute voix par un crieur ;
- Les lots sont vendues au plus offrant et dernier enchérisseur ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Les paiements sont effectués après adjudication par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et acceptés par l'Administration au titre des ventes. A défaut de quoi les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur ;
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjudgées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle faute de quoi l'offre sera rejetée
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit tenir une compatibilité matière des moyens de transports acquis intégrée à la comptabilité générale de son entreprise ; le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compte de la date de l'adjudication.
- Le service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations.
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023;
- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est en annexe 1.
- Les lots peuvent être visités au lieu de vente précisé ci-dessus, à partir du **27/03/2025 de 10h00 à 15h00**.

للاطلاع على شروط البيع يتم الاتصال بمكاتب الجمارك أو عبر شبكة الأنترنت بالعنوان www.douane.gov.ma/vep

Pour plus d'information veuillez contacter monsieur l'ordonnateur des douanes TAHRGUIT JAMAL a Al-Hoceima au tél. : 0537371104.

AL HOCEIMA LE 30/06/2025

LISTE DES VEHICULES

N° LOT	MARQUE	MATRICULE	ETAT
29	VOLKSWAGEN GOLF 04	57623-A-50	ferraille
30	FORD TRANSIT	22523-A-50	ferraille
31	MITSUBISHI PAJERO	MTK330Z	ferraille
32	MITSUBISHI PAJERO	GO-06371	ferraille
33	KIA CARNIVAL	41012-A-8	ferraille
34	MERCEDES C220	43206-D-1	ferraille
35	MITSUBISHI PAJERO	38956-A-50	ferraille
36	MERCEDES 220	23507-A-46	ferraille
37	DACIA LOGAN	94823-W-1	ferraille
38	RENAULT KANGO	1297-B-40	ferraille
39	MERCEDES C220	26679-B-15	ferraille
40	MERCEDES 190	21986-A-50	ferraille
41	OPEL ASTRA BREAK	30108-A-20	ferraille
42	MITSUBISHI PAJERO	5225-A-50	ferraille
43	SEAT CORDOBA	68013-D-1	ferraille

LOT 29		LOT 30	
LOT 31		LOT 32	
LOT 33		LOT 34	
LOT 35		LOT 36	

LOT 37



LOT 38



LOT 39



LOT 40



LOT 41



LOT 42



LOT 43



ANNEXE 1

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019

DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023
(Loi n° l'égard du traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

CIN :

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées , enregistrées et traitées par l'administration des douanes et impôts indirectes dans le cadre des ventes en douane .

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en voyant un mail à l'adresse **gmsad@douane.gov.ma**.

Fait àle

Signature de la personne concernée
(Précédée de la mention « lu et Approuvé »)